

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agrandissement des réanimations du CHU Amiens-Picardie

Afin de répondre aux besoins de recours territorial sur le périmètre de l'ex-région Picardie, le CHU Amiens-Picardie **augmentera bientôt sa capacité de prise en charge de patients en réanimation de 24 lits supplémentaires.**

D'importants travaux débuteront en fin d'année 2022 sur le site sud du CHU Amiens-Picardie avec l'installation d'une structure légère de 2700 m².

Cet agrandissement au-dessus des réanimations existantes, accueillera les **24 lits supplémentaires** : 16 nouveaux lits de réanimation autorisés par l'Agence régionale de santé et 8 lits de soins continus up-gradables en lits de réanimation pour répondre à d'éventuelles crises sanitaires.

Le réaménagement de 66 lits de réanimation et soins continus portera ainsi la capacité d'accueil à 96 lits.

Pour faciliter ces travaux, le **parking des urgences du CHU Amiens-Picardie sera utilisé comme base de vie du chantier et sera donc réorganisé à partir du 5 décembre 2022**, les patients seront orientés vers le parking des urgences gynécologiques et obstétricales situé à 100 mètres. Les conditions tarifaires sont les mêmes : 4 premières heures gratuites réservées aux soins urgents et non programmés. L'accès aux urgences sera inchangé : il restera possible de déposer une personne à la porte des urgences. Les trajets empruntés par les véhicules d'urgences et par les transporteurs sanitaires resteront identiques.



Crédit photos CRR Ecritures architecturales

Les travaux

Le projet retenu envisage de **construire les lits supplémentaires et l'ensemble des locaux annexes** (bureaux, stockages, vestiaires, soins...) au-dessus du plateau de réanimation existant.

Le bâtiment principal sera donc surélevé d'un niveau sur sa façade Nord. Son mode de construction rapide, par industrialisation des processus (modules pré-fabriqués livrés sur place puis posés sur la nouvelle dalle) permet d'optimiser considérablement les délais. Une prouesse technique est attendue car le plancher actuellement ne peut accueillir une charge lourde : il faut donc mettre en œuvre des techniques de descente de charges sur l'existant en réalisant des percements en terrasse.

Les chambres sont disposées à l'identique de l'existant pour favoriser l'adaptation des équipes. Elles seront équipées de matériel dernière génération et d'une boucle d'eau osmosée pour répondre aux besoins technologiques des patients. La pose de nouveaux ascenseurs, de monte-malades et de monte-charges logistique intègre l'opération de façon à fluidifier les flux. L'opération intègre également le transfert d'espaces

tertiaires dans le nouvel étage, libérant ainsi de la surface dans les services existants au 1^{er} étage qui sera transformée en zone de stockage.

Les zones d'accueil des familles existantes vont être améliorées pour renforcer le bien être des usagers.

Le marché a été signé au cours du 1^{er} semestre 2022 et le permis de construire est en cours d'instruction. Le CHU a adopté un marché global : le maître d'œuvre (architecte et bureau d'étude) et le groupement de travaux sont associés pour que la conception et les impacts techniques soient en adéquation avec la réalisation (marché global). Aussi, cette solution juridique permet de mutualiser les moyens humains, techniques, logistiques et financiers : elle intègre tous les acteurs dès le début en garantissant plus de performance et de respect des délais.

Cette opération représente un investissement de 15 500 000 euros HT.

Dans l'objectif de répondre aux besoins de la population et de mutualiser les moyens, l'extension des réanimations est couplée à un autre projet de travaux importants : celui de [l'agrandissement du service de radiothérapie pour améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer](#)

À propos du CHU Amiens-Picardie

Pôle d'excellence en santé, le centre hospitalo-universitaire Amiens-Picardie se déploie sur 4 missions : soin, recherche, enseignement et gestion de la démographie médicale.

Il est l'un des deux CHU des Hauts-de-France et le premier employeur de Picardie.

Établissement de référence, exerçant ses activités tant au bénéfice de son bassin de population de proximité qu'au bénéfice de son territoire de recours picard (greffes, cancérologie, chirurgie conventionnelle et ambulatoire, maternité de niveau 3, urgences...), le CHU Amiens-Picardie est également fier de compter de nombreuses reconnaissances nationales et internationales grâce à ses équipes dynamiques et innovantes.

Acteur majeur de l'enseignement en santé, il participe activement au cursus des étudiants en médecine et pharmacie, dispose de 16 centres de formation pour les professions paramédicales et d'un centre de simulation de réputation nationale voire internationale, Simusanté®.

Doté d'un programme ambitieux de recherche et d'innovation, le CHU Amiens-Picardie affirme une politique dynamique d'investissement pour développer une prise en charge sécurisée et de qualité pour chaque patient.

Pleinement investi dans le plan santé ville-hôpital et porteur du groupement hospitalier de territoire « GHT Somme Littoral Sud » (10 établissements publics de santé), le CHU Amiens-Picardie favorise les synergies territoriales et capitalise l'émergence des savoir-faire.

Le CHU Amiens Picardie, l'Excellence à taille humaine pour chaque patient.

<http://www.chu-amiens.fr>

Chiffres clés 2021 du CHU Amiens-Picardie (fortement impactés par la crise sanitaire)

+ de 800 000 visites par an

1 705 lits et places

6 481 agents dont 830 personnels médicaux

464 000 consultations externes

30 815 interventions chirurgicales

98 291 passages aux urgences

2 369 naissances

16 écoles et centres de formation